

# Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE et FORCE OUVRIÈRE



« *Quand je revendique, c'est pour construire* »

Saint-Laurent Blangy, le 27 juin 2014

COM/PB/FL/14-008

## COMMUNIQUE

---

### BAISSE DES COTISATIONS RETRAITES

## Le gouvernement trompe les fonctionnaires !

Le gouvernement a décidé d'une baisse des retenues pour pension pour les fonctionnaires et agents publics, pour soi-disant « redonner du pouvoir d'achat ».

#### Pour FO, cette mesure est une mauvaise idée !

Ne seront concernés que les fonctionnaires au-dessous de l'indice 467 et la baisse sera dégressive allant de 2 % (pour les agents à l'indice majoré 312) à 0,2 % (pour ceux à l'indice 467).

Alors qu'elle annonce un maximum de 556 € bruts d'augmentation annuelle du pouvoir d'achat pour les agents rémunérés au minimum de traitement, la Ministre mélange réduction des cotisations et application uniforme de 5 points d'indice pour la catégorie C.

Ainsi la baisse des cotisations, pour un agent au 1er échelon de la catégorie C en 2015 (INM 321) n'entraînerait que 316 € dégagés pour le pouvoir d'achat.

En fait, ce sera même moins, car dans le même temps, pour aligner les cotisations du public sur celle du privé, il est programmé une hausse de 0,32 % de la cotisation, si bien qu'au final ce ne sera que **228 € pour l'année, soit 19,83 € par mois !**

En instaurant un taux de cotisation différent selon le salaire, cette mesure gouvernementale remet en cause le fondement même de la sécurité sociale basé sur un même taux de cotisation.

**Elle ne fait aussi que grever le budget de notre Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) !**

Pour FO, c'est la non-revalorisation du point d'indice qui fait perdre du pouvoir d'achat aux actifs et aux futurs retraités qui, au moment de leur départ, auront une retraite dégradée.

**Avec FO pour :**

→ **Une augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice !**

→ **L'attribution de 50 points d'indice pour tous.**

*Proposer- négocier-contracter*

[snspp-pats@snspp.fr](mailto:snspp-pats@snspp.fr) Tél. : 05 56 83 08 18  
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon  
[www.Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

[unssp-fo@fosps.com](mailto:unssp-fo@fosps.com) Tél. : 06 62 05 73 23  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS  
[www.fo-sdis.org](http://www.fo-sdis.org)